

Ressources maternelle

Évaluer à l'école maternelle

De l'observation instrumentée au carnet de suivi

A l'école maternelle comme dans les étapes ultérieures de la scolarité, l'évaluation a plusieurs fonctions. Si elle contribue à l'information des parents sur les progrès de leur enfant dans son parcours d'apprentissage, elle doit être conçue d'abord comme une pratique professionnelle qui permet de réguler les enseignements, de manière dynamique et positive. Ainsi permet-elle de proposer :

- des ajustements qui encourageront chaque enfant à s'engager et progresser dans les apprentissages,
- des étayages qui renforceront les premiers acquis,
- des situations suffisamment ambitieuses qui susciteront l'envie d'apprendre encore davantage.

L'évaluation, au sens étymologique, consiste à donner de la valeur aux productions des enfants en situation d'apprentissage en se rapportant à des critères partagés par des pairs du même métier. Avec de jeunes enfants, il s'agit parfois d'abord de donner de la visibilité à des tentatives qui se manifestent dans des productions approximatives qui constituent pourtant des conquêtes essentielles au début du parcours.

L'évaluation positive est une évaluation conduite avec bienveillance, qui souligne les petites réussites, les progrès, petits ou grands, les essais, qui participent de la motivation de l'enfant, en les lui signifiant, ainsi qu'à ses parents. Il ne s'agit pas de comparer les réalisations ou les « performances » de l'enfant à celles des autres, mais de le situer dans un parcours d'apprentissage qui est dessiné par les programmes et attendus de fin du cycle 1. C'est une évaluation qui considère que les différences inter-individuelles ne sont pas systématiquement synonymes de difficultés. Ces différences, si elles sont prises en compte par l'enseignant, doivent susciter une dynamique d'apprentissage.

Observer pour évaluer

«L'évaluation repose sur une observation attentive et une interprétation de ce que chaque enfant dit ou fait »...

Pour apprécier les progrès des enfants, sans que le temps de l'évaluation n'empiète sur celui qui est consacré aux apprentissages, il est nécessaire d'envisager des pratiques pédagogiques favorisant l'observation directe, régulière dans des situations ordinaire variées. L'enseignant est attentif aux questions que posent les enfants, aux comportements et initiatives qu'ils manifestent, à leurs productions, dans le groupe comme en relation duelle.

Des principes pour agir

Pour la préparation de ses séquences d'enseignement, l'enseignant s'appuie sur une progressivité des apprentissages en ayant conscience que certains enfants auront besoin de plus de temps pour investir les situations, pour en comprendre les enjeux, pour affronter certains « obstacles » et pour stabiliser leurs premières réussites. Dans le quotidien de la classe, au fil du temps, il prélève des indices, des informations – c'est ce que l'on appelle « faire des observations » - parce qu'ils sont significatifs des progrès voire des acquis attendus. Il est normal que ces éléments significatifs ne concernent pas tous les enfants au même moment.

Pour certains apprentissages, il est parfois nécessaire de créer une situation particulière d'évaluation, d'aménager donc l'activité des enfants (d'un groupe parfois), pour effectuer des observations ciblées afin de mieux saisir la situation d'enfants qui sont plus discrets que d'autres, moins engagés dans certaines activités et qui, de ce fait, donnent moins à voir leurs progrès, leurs acquis, leurs difficultés du moment face à des obstacles.

Le suivi des acquis doit permettre d'objectiver les progrès réalisés par chaque enfant, de donner à voir son évolution et ses réussites. Pour cela, il convient de se référer à des critères, des « observables » raisonnables et pertinents. En explicitant des « indicateurs de progrès », les ressources proposées constituent à cet égard des références sur lesquels les enseignants peuvent s'appuyer.

Le suivi des acquis ne nécessite pas de tout observer et de tout noter, tous les jours, pour chaque enfant, dans tous les domaines.

Ce suivi doit également permettre de s'interroger sur des stagnations qui, prolongées, peuvent signaler des difficultés dont il faut se soucier. Avec de jeunes enfants, dont on sait qu'ils peuvent évoluer de manière importante sur des périodes relativement brèves, il faut toutefois se garder de s'alarmer trop vite, et toujours se méfier des « diagnostics » qu'au demeurant aucun enseignant ne saurait effectuer seul. Il convient d'approfondir la compréhension de la situation lorsque les acquis d'un enfant n'évoluent plus (ou régressent), se demander toujours d'abord s'il a durablement bénéficié de temps d'apprentissage et d'étayages et les lui fournir avant d'envisager des interventions d'une autre nature.

Des points d'appui pour observer

Les ressources proposées viennent compléter celles qui accompagnent le programme de cycle 1. Elles ont été conçues pour :

- aider les enseignants à développer des pratiques d'évaluation qui s'appuient principalement sur l'observation des élèves en situation « ordinaire » ;
- faciliter l'élaboration collective du carnet de suivi des apprentissages.

Pour chaque domaine d'apprentissage, des propositions d'« observables » permettent d'objectiver les progrès significatifs réalisés par les élèves. En complément de ces indicateurs de progrès et sans vouloir établir de « normes », des **points de vigilance** sont proposés qui peuvent conduire, le cas échéant, à renforcer de façon plus individualisée l'étayage ainsi que les activités d'aide et de remédiation. Ils peuvent également amener à envisager des évaluations plus fines et pour lesquelles des membres du RASED ou des partenaires de l'école pourraient être sollicités.

Les ressources proposées doivent permettre aux enseignants de se représenter plus explicitement ce à quoi il importe qu'ils soient attentifs pour voir l'essentiel. Sur cette base – que chacun pourra moduler ou enrichir en fonction de son expérience - les enseignants relèvent, au moment qu'ils estiment opportun, les faits notables qui surviennent pour chaque élève, ceux qui apparaissent presque comme des « marqueurs » d'une évolution significative. Ils les notent pour eux-mêmes (outils personnels) afin d'en garder la mémoire.

Les indicateurs de progrès proposés ont été définis en référence aux compétences attendues en fin d'école maternelle dans chaque domaine d'apprentissage. Ces « observables » peuvent être envisagés comme des « balises » qui jalonnent le parcours scolaire des enfants afin de rendre leurs progressions lisibles. Volontairement, ils ne sont pas rangés par année ; selon l'âge des enfants, l'enseignant prélève dans ces propositions établies pour toute la durée du cycle 1 les éléments significatifs. Ils ne sont pas non plus strictement « hiérarchisés », ni dans le temps, ni en matière de complexité même si chaque liste dessine plutôt une succession ordonnée. Le parcours de tel enfant ne donnera peut-être pas l'occasion de percevoir tous ces « observables » ; pour tel autre enfant, plusieurs seront perceptibles au même moment.

L'objectif n'est pas de rechercher pour chaque enfant le moment où apparaîtront tels signes manifestes à rattacher aux indicateurs donnés, ni de positionner tous les enfants de sa classe par rapport à tous les éléments des listes établies pour les divers domaines d'apprentissage.

Construire le carnet de suivi des apprentissages.

Pour garder trace du parcours d'apprentissage de chaque élève et le valoriser aux yeux de l'enfant et de ses parents, les enseignants sélectionnent des témoignages de réussites. Ils peuvent prendre la forme d'écrits, de photographies prises au cours d'activités, de dessins, d'enregistrements, etc. significatifs des « marqueurs » essentiels de progrès, de réussites émergentes ou consolidées.

« Chaque enseignant s'attache à mettre en valeur, au-delà du résultat obtenu, le cheminement de l'enfant et les progrès qu'il fait par rapport à lui-même. Il permet à chacun d'identifier ses réussites, d'en garder des traces, de percevoir leur évolution. Il est attentif à ce que l'enfant peut faire seul, avec son soutien (ce que l'enfant réalise alors anticipe souvent sur ce qu'il fera seul dans un avenir proche) ou avec celui des autres enfants. »

Associer l'enfant, chaque fois que possible, à l'identification et à la compréhension de ses progrès lui permet de mieux s'approprier les attendus de l'école, de prendre de la distance afin de devenir progressivement élève. Certaines traces choisies par l'enseignant peuvent ainsi être classées par l'enfant lui-même, au titre d'un domaine d'apprentissage donné. Elles peuvent être accompagnées de commentaires énoncés par l'enfant et recueillis par l'enseignant qui les consigne.

Ces traces ne doivent pas forcément figurer dans le carnet de suivi, sous peine de l'alourdir considérablement au fil du temps. Elles peuvent être conservées dans des outils déjà existants au sein de la classe (cahier d'activités, de vie, etc.).

Mais, un cahier de réussite ou de progrès (ainsi considéré du point de vue de l'enfant) ne peut constituer un carnet de suivi des apprentissages que s'il est complété par un écrit synthétique régulier de l'enseignant rendant compte et validant des progrès de l'enfant dans les divers domaines en prenant appui sur les observables proposés.

Les carnets de suivi des apprentissages proposés dans les ressources visent à illustrer diverses approches possibles en fonction des usages et des contextes de classe. Ils ne sauraient être considérés comme des modèles nationaux mais comme des aides à la réflexion des équipes.

Communiquer avec les parents

« Les enseignants rendent explicites pour les parents les démarches, les attendus et les modalités d'évaluation propres à l'école maternelle »

Le carnet de suivi des apprentissages est transmis aux parents selon une fréquence adaptée à l'âge des élèves. Sa consultation régulière leur permet de percevoir la cohérence et les liens qui existent au sein du projet d'apprentissage dans lequel leur enfant est engagé. Le carnet de suivi objective les progrès, les réussites ; en cas de difficultés passagères ou plus durables, il présente des réponses qui seront mises en place dans la période suivante. Il importe que ces éléments soient présentés comme des « défis » que l'on propose à l'enfant de surmonter avec l'aide de l'école et, aussi souvent que possible de ses parents, sans que leur aide consiste à refaire la classe après la classe.

Le carnet de suivi est un véritable support d'échanges entre l'enseignant, les parents et leur enfant. L'enseignant s'appuie sur les écrits qu'il y a consignés pour instaurer un dialogue constructif lors de la rencontre avec les familles. Il s'agit de mettre en valeur, auprès des parents, ce que leur enfant sait faire en des termes compréhensibles, de situer ces apprentissages dans une dynamique, de tracer des perspectives pour la période suivante.